Conseil européen : les Vingt-Sept veulent durcir la politique migratoire européenne

10.02.2023 Conseil européen : les Vingt-Sept veulent durcir la politique migratoire européenne

Réunis en sommet européen à Bruxelles jeudi 9 février, les chefs d'Etat et de gouvernement ont notamment validé des conclusions pour mieux lutter contre l'immigration illégale. La question du financement par l'Union européenne de murs à ses frontières extérieures est revenue sur la table des débats.

"*Le sommet européen acte l'Europe forteresse*", titre Le Soir. "*Protection des frontières, le cas échéant avec des murs, augmentation des retours, solidarité entre Etats membres*"… Réunis à Bruxelles jeudi 9 février jusque tard dans la nuit, les chefs d'Etat et de gouvernement "*ont défini une série de mesures concrètes visant à 'reprendre le contrôle des flux migratoires'* ", fait savoir le journal belge.

Cette nuit, les échanges entre les Vingt-Sept "*ont été extrêmement vifs, alors que l'Europe a dénombré quelque 330 000 entrées irrégulières en 2022, en progression de plus de 60 % par rapport à 2021*" [Le Monde].

D’un côté, certaines capitales “*souhaitent que Bruxelles participe au financement des clôtures frontalières*”. De l’autre, plusieurs pays “*ont insisté pour que l’accent soit mis sur le retour des demandeurs d’asile déboutés*”, résume Politico. “*Des signes clairs montrent que la position de l’Union européenne se durcit*”, considère le média.

Financer des murs ?

“*Les désaccords des dirigeants se sont concentrés sur la question de savoir si l’argent de l’UE pouvait être utilisé pour les ‘infrastructures’ aux frontières*”, relate le Financial Times. “*L’Autriche a été l’un des plus fervents avocats de cette option, réclamant que le budget européen serve à renforcer la clôture érigée par la Bulgarie à sa frontière avec la Turquie*” [RTBF]. Une position également soutenue par la Hongrie.

A l’inverse, plusieurs pays dont le Luxembourg sont opposés à une telle initiative. “*Si la Méditerranée ne peut pas arrêter les migrants, quelle chance a une barrière ?*”, a aussi appuyé le Premier ministre portugais António Costa, cité par le Financial Times.

Dans le détail, les conclusions de cette nuit demandent finalement à l’exécutif européen “*des fonds et des moyens substantiels de l’UE pour aider les Etats membres à renforcer les capacités et les infrastructures de protection des frontières, les moyens de surveillance, y compris aérienne, et les équipements*”.

“*Est-ce à dire que la Commission, jusqu’ici très réticente à financer la construction de murs, va devoir s’y résoudre ?*” [Le Soir]. Au terme de la réunion, la présidente de l’exécutif européen Ursula von der Leyen a préféré citer les “*infrastructures mobiles et fixes, des voitures aux caméras, des tours de contrôle aux dispositifs de surveillance électronique*” [Corriere della Sera].

Ainsi, les Etats membres ne franchissent pas “*la ligne rouge*” d’un financement direct pour des murs aux frontières, juge pour sa part Politico. Et selon El País, qui parle d’ ”*accord minimal*”, “*l’utilisation du terme neutre ‘infrastructure’ laisse une très large marge d’interprétation, ce qui a permis à tous les gouvernements […] de donner leur approbation finale*”. “*Des travaux seront menés sur deux projets pilotes, en Bulgarie et en Roumanie, qui combineront ‘des financements européens, bilatéraux et nationaux’ afin d’examiner les éléments pour améliorer la gestion des frontières*”, explique par ailleurs le journal espagnol.

Actuellement, “*pas moins de 12 pays de l’Union européenne et de la zone de libre circulation Schengen ont érigé des barrières physiques à leurs frontières pour prévenir les entrées illégales*”, expliquent Les Echos. “*De l’Espagne à la Bulgarie en passant par la Hongrie, de l’Estonie à la Grèce et même en France, à Calais*”, le Parlement européen a comptabilisé “*19 sections de frontières protégées par des clôtures, sur plus de 2 000 km*”, poursuit le quotidien.

À LIRE AUSSI

Asile et migrations dans l’Union européenne

Dispute à 27

Si la “*pression migratoire [est] au plus haut depuis 2016*” [Les Echos], la situation est pourtant loin de celle qu’a connue l’Europe lors de la *“crise migratoire”* il y a sept ans, relève Le Monde. Mais le sujet est “*redevenu une question pressante pour de nombreux pays du nord de l’Europe, notamment les Pays-Bas, la Belgique ou l’Autriche, qui font face à une crise de l’hébergement des demandeurs d’asile*”, note le journal du soir.

Hier, chaque dirigeant est en effet arrivé à Bruxelles “*en réclamant une réponse européenne à [ses] problèmes nationaux*”, selon Le Soir. *“Les pays vers lesquels les migrants convergent par voie terrestre (Bulgarie, Grèce, Hongrie…) réclamaient de pouvoir ériger des murs à leurs frontières, avec des deniers européens”.* Tandis que “*les Etats vers lesquels les candidats réfugiés se déplacent, dans des mouvements dits secondaires (Pays-Bas et Belgique en tête, mais aussi l’Autriche), n’entendaient pas quitter [la réunion] sans la garantie d’une meilleure répartition des demandeurs d’asile, via l’application des règles Dublin*” [Le Soir]. Celles-ci prévoient que la procédure d’asile doit être traitée par le premier pays européen qui en a reçu la demande.

À LIRE AUSSI

Asile et migrations en Europe : qu’est-ce que le règlement de Dublin ?

Les conclusions du Conseil appellent finalement “*au renforcement ‘immédiat’ des moyens d’action existants*” [Les Echos]. “*D’abord en ‘intensifiant la coopération’ avec les pays d’où partent les migrants, afin ‘de prévenir les départs illégaux et les pertes de vie’* “. “*Ensuite en augmentant ‘les retours effectifs’ dans leur pays d’origine des migrants illégaux*”, poursuit le quotidien économique. “*Et pour cela tous les leviers seront mobilisés : politiques de visa, aide au développement, relations commerciales avec les pays de départ, mais aussi migrations légales renforcées*”, résume RFI.

“*En parallèle, le Conseil et le Parlement européen sont invités à faire progresser le travail législatif autour du Pacte sur l’asile et la migration*” [Le Soir]. “*Objectif : une adoption sous présidence belge, en 2024*˝, conclut le journal.

À LIRE AUSSI

Qu’est-ce que le Pacte européen sur la migration et l’asile ?

Source : https://www.touteleurope.eu/l-ue-dans-le-monde/conseil-europeen-les-vingt-sept-veulent-durcir-la-politique-migratoire-europeenne/